

LE STATUT ET LA FONCTION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE EN ALGERIE : ENTRE DISCOURS COMMUNS ET FONDEMENTS SCIENTIFIQUES

Rabah NAFI

*Université d'Alger 3, Institut d'Education Physique et Sportive,
16832, Zéralda, Algérie*

Résumé :

Ma réflexion sur le statut et la fonction de l'éducation physique et sportive (EPS) portera sur trois questions essentielles : celle relevant de son enseignement (crédibilité de ses fonctions éducative et de formation), celle concernant son statut au regard de la science et de la connaissance (épistémologie, STAPS, didactique spécifique...) et enfin j'évoquerai quelques perspectives...

Introduction

On attribue généralement à l'éducation physique et au sport scolaire des vertus d'éducation, de formation et d'épanouissement de l'individu :

- Une éducation globale,
- Une formation à la citoyenneté
- Une contribution au bien-être.

Pratiquement, en prenant en considération les besoins, les intérêts et les motivations des élèves ces finalités peuvent être concrétisées à travers une action éducative poursuivant des objectifs qu'on pourrait regrouper de la sorte :

- Cognitifs,
- Physiques et psychomoteurs

Développement professionnel des métiers de l'activité physique et sportive (APS)

- Socioculturels et affectifs.
- Les savoirs et les comportements acquis pendant le cours d'EPS doivent servir à la conduite d' « une vie saine et active » tout au long de la vie et contribuer dans la recherche du « bien-être ».

Dans la réalité : quels impacts au niveau de l'école et de la société ?

Pour atteindre ses buts, l'action éducative est confrontée à la dure réalité du terrain au moment de l'opérationnalisation des objectifs. En voici quelques difficultés :

D'un point de vue sémantique : pour le profane, la confusion règne. Les représentations et les vocables qui gravitent autour de l'éducation physique et du sport en général sont légions : Education physique, gym, sport, APS...

L'enseignant est également « *pris dans la tourmente* », il est Prof. de sport, Prof. de gym., moniteur, éducateur, animateur, entraîneur, à l'occasion soigneur... Il se distingue par sa tenue, son langage atypique...

D'un point de vue pratique, l'action éducative qui se fonde sur le projet de l'établissement scolaire et des possibilités humaines et matérielles est fragilisée face à des conditions de travail souvent déplorables. Tout projet éducatif et toute progression à long terme devient impossible à maîtriser efficacement ; tant au niveau de la conception que de l'élaboration des programmes, de l'organisation du groupe classe que de l'application des actes pédagogiques. De plus, nombre de facteurs et d'aléas au quotidien plaident beaucoup pour l'échec : effectif fluctuants, vécus différents, niveaux hétérogènes, mixité, motivations diverses, emploi du temps mal élaboré... Quant à

l'évaluation, il est peut-être utile de rappeler l'importance capitale qui doit être accordée à cette tâche et qui reste souvent dans l'opacité.

L'impact de l'EPS à l'école.

Dans sa réalité quotidienne, l'EPS est occultée dans ses dimensions éducative, culturelle et sociale. Elle se caractérise par un taux élevé de dispensés des cours. Ce qui motive les élèves c'est avant tout de se rencontrer pour jouer entre camarades de classe. Pour la majorité, il n'existe pas de programme d'EPS et les cours sont improvisés, ils se déroulent dans des conditions mauvaises voire très mauvaises... En définitive, une représentation et une conception erronée de cette discipline se dégage et l'EPS en est ainsi déviée de sa vocation fondamentale, car *les problèmes de l'EPS restent nombreux et multiformes.*

Des enseignants, des chercheurs et des intervenants à différents colloques ont mis en exergue le caractère d'urgence qu'il y a à réagir pour sortir l'EPS de sa léthargie. Notamment, lors d'un colloque (l'EPS et sport scolaire, 2001), des inspecteurs d'enseignement secondaire ont mis l'accent sur la rareté des ressources financières et la faiblesse de participation au sport scolaire (2,82% de l'effectif global).

Abordant les conditions dans lesquelles se déroulent les cours d'EPS, l'un d'eux dira que : *« la situation actuelle est des plus alarmantes et le problème des infrastructures et du matériel est devenu trop important pour être réglé au niveau d'une seule institution »*. Une enquête menée à cette période révèle en effet qu'au niveau du 3^o palier et du secondaire l'existence d'une grande insuffisance en équipements sportifs,

Développement professionnel des métiers de l'activité physique et sportive (APS)

- 67% des établissements ne disposent pas de terrains de sport,
- 91% n'ont pas de surfaces suffisantes,
- 99,5% n'ont pas de gymnases normalisés (30 x 22 ou 44 x 25m).

Concrètement, l'EPS et le sport scolaire ont-ils donné des résultats palpables sur le terrain, quels impacts au niveau de la société ?

L'EPS dans ses aspects éducation, formation, massification, culture...reste marginalisée et minorée dans le système éducatif algérien : horaires, emploi du temps, coefficient, mauvaises conditions de travail, infrastructures insuffisantes et mal entretenues, désuètes, manque de moyens matériels et d'aides à la didactique caractérisent sa situation précaire... Son statut et sa fonction sont dévalorisés.

Ses contenus sont restés figés autour de quelques disciplines sportives routinières, dans l'impossibilité d'évoluer, de créer, d'innover...

Elle reste méconnue : l'EPS et le sport scolaire restent dans l'ombre, ils ne sont pas médiatisés. Pour le grand public, il y a confusion totale entre l'EPS et sport. L'EPS, c'est le « *sport scolaire* » dans l'imaginaire populaire, on en retient généralement que les aspects ludiques (fonction récréative et de palliatif au sein de l'école).

« *Dans le stade, le sport est chez lui, à l'école l'EPS est chez les autres* » (Rauch, 1975)

L'EPS a-t-elle réussi à ancrer la culture corporelle « moderne » dans le mode de vie du citoyen algérien ?

L'EPS vit en autarcie à l'école, en décalage avec la vie sociale et ses changements. En dehors des grandes agglomérations, ses répercussions au niveau de la population sont négligeables :

- la pratique chute rapidement après la scolarité, à l'exemple de l'université ou du monde du travail...
- comme élément d'émancipation ? la participation des femmes restent faible et discriminée,
- combien sont-ils à pratiquer plus ou moins régulièrement une APS en Algérie ?

Le sport scolaire dans quelle mesure a-t-il servi le sport civil ?

En apparence pas ou peu d'effet. Il est difficile de se prononcer tant les sources d'influence sont diverses et multiformes (différents médias,.....spectacles...). Les pouvoirs publics ont plus ou moins opté pour une politique de prestige misant sur le sport d'élite dans l'espoir de décrocher quelques « *médailles providentielles* » avec des retombées populaires.

Alors qu'on continue à clamer haut et fort que l'EPS et le sport scolaire sont le « *creuset* » pour promouvoir les APS et « développer le Mouvement sportif national » très peu d'importance leur est accordée réellement...

Au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique :

Alors que nous avons souligné sa situation de précarité à l'école algérienne qu'en est-il de cette discipline au niveau du supérieur ? Nous abordons la grande ***question de la crédibilité de son savoir et de son statut en quête de reconnaissance scientifique.***

De nombreux travaux soulignent l'état d'indétermination et d'imprécision qui caractérisent la discipline EPS. (Ulmann, 1979) nous dit que « son enseignement est toujours quelque peu recherche »

Développement professionnel des métiers de l'activité physique et sportive (APS)

en comparaison avec les autres matières scolaires. Il y a toujours un flou pédagogique qui l'entoure.

D'un point de vue didactique, l'action pédagogique fonde ses contenus sur la motricité, l'activité sportive, la compétition et le jeu souvent incompatibles avec le sérieux académique de l'école (le travail d'un côté- le jeu de l'autre- sont aux antipodes).

D'un point de vue épistémologique, peut-on considérer cette discipline comme une science autonome ?

Pour de multiples raisons (autant institutionnelles et économiques que sociales et culturelles), la recherche scientifique a tardé à investir d'une façon concrète le champ des APS. On peut cependant remarquer que ce domaine, apparu tardivement sur la scène universitaire, commence à susciter un engouement remarquable parmi les nations développées mais qu'il continue à être boudé par nos chercheurs et ceci malgré l'importance apparente que représente le phénomène des pratiques physiques et du sport spectacle en général dans la vie quotidienne.

Quelles orientations pour la recherche ?

Une démarche globale, unitaire et unificatrice de l'EPS et du sport en général s'avère utopique pour le moment. Les conceptions de recherche et les modèles d'analyse appliqués aux APS sont multiples.

Cependant, le problème fondamental à l'étude de ces questions reste celui de la crédibilité et la « *dimension de scientificité* » qu'on peut leur accorder. Différents chercheurs relèvent la faiblesse et le manque de rigueur d'un champ théorique approprié et structuré, d'où la mise en place difficile d'une méthodologie d'approche cohérente. Dans la réalité, chaque secteur de la pratique œuvre en autarcie et peut

être appréhendé comme une unité à part qui constituent et développent ses propres savoirs.

On pourrait actuellement retenir quelques orientations :

La première concerne l'enseignement et la pédagogie de l'EPS.

L'attitude scientifique se renforce particulièrement chez les enseignants d'EPS avec une volonté de rationalité plus marquée pour abandonner des approches trop longtemps basées sur l'intuition et l'empirisme. Avec l'appui des sciences humaines et la connaissance plus approfondie de la personnalité, les finalités l'éducation physique et du sport sont remises en cause.

En conséquence :

- le mouvement corporel n'est plus considéré comme une simple mécanique mais plutôt appréhendé comme un comportement complexe (notion de psychomotricité) où toute la personnalité de l'élève est impliquée dans un environnement avec ses repères abstraits et concrets.
- On assiste à une volonté accrue de cerner l'acte éducatif dans ses aspects pédagogiques et didactiques en mettant l'élève au centre des débats.
- L'analyse de l'enseignement se renforce : étude rationnelle des phénomènes qui se déroulent en classe.
- Evaluation de l'acte d'enseignement, évaluation des résultats.

En Algérie, on peut citer modestement des exemples de quelques travaux de recherche qui ont été menés en vue de l'obtention du magister ou du doctorat suivis par des articles qui ont paru dans des revues scientifiques rattachées aux différents instituts, départements et labos concernés par le domaine de l'EPS et des STAPS.

Développement professionnel des métiers de l'activité physique et sportive (APS)

Ces travaux ont concerné en général l'aspect pédagogique, l'analyse de l'enseignement, les méthodes d'enseignement, les épreuves d'EPS et leur évaluation dans le cadre de l'enseignement de cette discipline au lycée... Très peu de ces recherches ont eu une application effective sur le terrain.

Un deuxième axe s'intéresse aux aspects historiques, psychosociologiques et socioculturels (culture corporelle en général) des APS.

La psychologie, l'histoire, la sociologie et l'anthropologie prêtent de plus en plus d'attention au domaine de l'EPS en essayant d'éclairer les pratiques et les faits sociaux par des discours objectifs. La psychologie devient inséparable de l'anatomie et de la physiologie. Discipline récente nous disait Alderman (1983), la psychologie du sport s'institutionnalise rapidement parmi les sciences appliquées à l'activité physique et à la compétition athlétique.

A travers le monde, il existe des centaines de spécialistes qui ne limitent pas leurs recherches uniquement aux comportements et aux motivations des sportifs (athlètes de haut niveau surtout) mais s'intéressent également à la rééducation à l'aide des APS, à l'acquisition des habiletés motrices, à la dynamique des groupes qui jouent (phénoménologie du jeu). L'histoire s'est également intéressée au bien-fondé sociohistorique et aux finalités des APS. Beaucoup de travaux ont été menés dans ce domaine.

Le phénomène sportif s'est implanté dans la vie moderne, de ce fait l'institution sportive offre à l'analyse sociologique des problèmes d'un grand intérêt général. On peut rappeler à ce propos les travaux sous la

direction de C. Pociello édités en 1983 (Sports et société, approche socio-culturelle des pratiques.)

Les thèmes développés s'intéressent :

- A la genèse des sports modernes et leur diffusion selon des espaces culturels (dans différents continents),
- A l'étude de l'histoire sociale et économique pour cerner l'itinéraire le développement de chaque sport dans divers pays,
- A l'impact global des APS sur des fonctions sociales telles que la politique, l'économie, la santé ou l'éducation...
- Approches socioculturelles des pratiques.....
- Modalités de pratiques et stratifications sociales...

Les sciences biomédicales (médecine du sport, physiologie de l'effort) et la technologie sportive constituent un autre axe de recherche.

La médecine du sport, la physiologie du sport travaillent aujourd'hui selon des rapports étroits afin d'assurer le plein développement des possibilités des athlètes (amélioration des capacités de l'organisme par l'entraînement rationnel : méthodes et moyens, planification des efforts, récupération ...). Dans le sport moderne (surtout de compétition) la médecine intervient dans toutes les composantes de l'entraînement dans le but de parvenir à un maximum d'efficacité sur le plan du développement des capacités physiques et de l'optimisation de la performance.

La médecine en assure également le suivi et le contrôle rigoureux de l'entraînement.

En Algérie, les quelques études qui ont été effectuées émanent de chercheurs de formation biomédicale au Centre National de Médecine

Développement professionnel des métiers de l'activité physique et sportive (APS)

de Sport (CNMS) ou de chercheurs qui se sont intéressés à ce domaine dans le cadre de leur préparation pour l'obtention du magister ou doctorat en STAPS (voir INFS/STS). Quelques résultats intéressants ont été publiés à l'exemple de l'ouvrage intitulé : « Techniques d'évaluation physique des athlètes » par Dekkar et al. (1990).

Nous pouvons également joindre à ce panorama succinct les questions retenues lors du Deuxième Colloque Sciences et Sports, qui s'est tenu le 27 et 28 Mai 1998 (INFS/STS- Ben-Aknoun Alger). Les intervenants visaient à traiter de problèmes se rapportant aux réponses physiologiques à l'effort et au travail physique, à l'importance des processus de récupération chez l'athlète d'élite et à l'importance des paramètres morphologiques chez les sportifs de haut niveau.

Difficultés propres à la Recherche Scientifique.

On pourrait sans doute rattacher les obstacles que rencontre actuellement l'investigation scientifique dans le domaine des APS à deux sortes de difficultés :

Les premières seraient liées à la spécificité même du domaine et à l'incapacité de l'éducation physique et du sport à s'imposer, pour le moment, en tant que disciplines scientifiques. Cet aspect peut concerner la recherche en STAPS d'une manière générale : détermination de l'objet, accumulation et crédibilité de la connaissance spécifique, des méthodes et des moyens.

Les autres difficultés émaneraient plus restrictivement de la société avec ses caractéristiques propres (modes de vie, façons d'accueillir et de se représenter l'éducation physique et les pratiques physiques et sportives, leurs significations, leur valorisation ou non...).

Différents chercheurs, auteurs et praticiens soulignent le «malaise scientifique» qui caractérise le domaine des STAPS en général en Algérie. Nous savons qu'une science ne peut naître et progresser que dans un milieu épistémologique constitué, structuré et enrichi de diverses théories qui rendent possible un discours rationnel. Or l'EPS et le sport restent pour l'instant empêtrés dans des rapports insolubles entre la théorie et la pratique. Exemple : débat encore ouvert sur l'objet propre spécifique de l'EPS : corps, mouvement, technique, conduite motrice...sur sa méthodologie et ses moyens de recherche qui ne sont pas encore autonomes.

La réflexion de Demeny (1882), illustre bien ce type de rapport quand il disait que : *« les théoriciens passés ne sont que des rêveurs oubliant la vérification de leurs propos et les praticiens ne sont que des pédagogues tâtonnant entre des savoirs confus »*. En effet l'éducation physique et les pratiques physiques sont tenues de « fonctionner » même si elles n'ont pas encore théorisé l'ensemble de leurs données. Il y a en quelque sorte (comme le soulignent bon nombre de chercheurs), une avance de la pratique sur la théorie d'où la difficulté de restituer, de replacer une thématique de recherche dans un champ épistémologique de référence assez précis.

Parlebas (1977) déjà soulignait que *« c'est dans les sciences déjà constituées que les théoriciens de l'éducation physique et du sport puisent leurs sources. C'est dans les sciences déjà constituées qu'ils puisent leurs méthodes d'investigation »*.

D'autres chercheurs (par exemple Lamour, 1986) soulignent encore que *« l'un des problèmes cruciaux qui se posent à l'enseignant d'EPS, c'est que sa discipline est probablement la plus morcelée de*

Développement professionnel des métiers de l'activité physique et sportive (APS)

l'enseignement scolaire : son savoir est fondamentalement dépendant et repose sur un mode d'interdisciplinarité (centripète), si bien qu'on peut encore parler de 'colonisation théorique' ». En effet dans la réalité comment peut-on expliquer totalement une pratique sportive sans avoir recours à la biomécanique, à la physiologie, à la psychologie, à la sociologie...)

D'autres difficultés sont rattachées aux contextes socioculturels et aux conditions de la recherche. Elles s'expliquent en grande partie par les résistances (conscientes ou non) qu'oppose une grande partie (pour ne pas dire une majeure partie) de l'opinion publique en Algérie à l'idée même de traiter de la « *question sportive* » d'une manière scientifique (en exemple : la discorde qui oppose souvent les scientifiques ayant, à titre divers, étudié la méthodologie sportive et les empiriques constitués par d'anciens joueurs de club beaucoup plus convaincus que c'est là une question de bon sens et d'expérience...surtout que cette prétendue science ne donne pas de réponses immédiates aux problèmes urgents qui se posent sur le terrain.

Question de mentalité dirons-nous ? Mais les pouvoirs publics eux-mêmes lésinent sur les moyens à part promulguer des textes qui n'ont pas souvent prise sur la réalité. L'exemple des pratiques physiques et sportives en rapport avec l'émancipation de la femme algérienne a été un échec parce que certains facteurs fondamentaux comme les pesanteurs traditionnelles, la mixité, la religion... n'ont pas été pris en considération au moment des décisions.

Pourtant, une place importante est réservée pour la recherche dans les textes, à l'exemple de la loi 89/O3 du 14/02/1989 (relative à l'organisation et au développement du système nationale de culture

physique et sportive) qui stipule dans son art. 35 que « *la recherche est une condition essentielle de développement des pratiques physiques et sportives* ». Elle a notamment pour objectif... « *D'introduire les connaissances et procédés scientifiques et technologiques dans le domaine des sports...* », « *de développer la méthodologie sportive et de réaliser des études pluridisciplinaires se rapportant au développement des pratiques physiques et sportives.* ». Ce qui semble encore important à noter, c'est ce que dicte un autre article de la même loi (art. 36) : « *il peut être créé des structures permanentes de recherche dans le domaine des pratiques physiques et sportives* » et sans en préciser les modalités opérationnelles concernant aussi bien l'organisation de cette entité que les programmes à réaliser. Il est à signaler qu'une ordonnance N° 95.09 du 25.02.95, va dans le même sens en proclamant dans son art.63 (qui remplace l'art. 36 de la loi précédente) « *qu'il est créé des structures permanentes de recherche...* » Sans que ne soient encore précisées les modalités concrètes.

Quelles perspectives ?

A la croisée des chemins avec la mondialisation, l'Algérie ne peut ignorer encore pendant longtemps cet enjeu capital et multiforme que représentent les pratiques physiques et le sport en général (à différents niveaux). Cela fait partie intégrante des conditions de réussite et des exigences du monde moderne.

Tout reste donc à revoir, à reconstruire, à améliorer dans le champ complexe et multiforme des APS. La société algérienne aux caractéristiques humaines très diversifiées s'illustre en plus par la

Développement professionnel des métiers de l'activité physique et sportive (APS)

jeunesse de sa population et tout l'intérêt et l'engouement que cette dernière prête au sport en général.

Les différents milieux où se pratiquent les APS, d'une manière ou d'une autre (l'école, l'université, le monde du travail, le monde du loisir, la société dans sa diversité culturelle ...) demande à être sérieusement analysés afin de répondre de façon plus appropriée aux attentes et aux aspirations du plus grand nombre.

Dans cette optique, l'EPS à l'école, la formation universitaire et la recherche scientifique dans le domaine des APS doivent être mieux pris en charge, encouragés... Ils ont un rôle de premier plan à jouer.

A l'école, l'une des premières préoccupations est de donner plus de crédibilité et de reconnaissance à la fonction d'EPS. Comment faire pour améliorer les prestations de l'enseignant de cette discipline pour qu'il puisse être en mesure d'exprimer totalement son art ...il s'agit de le mettre dans des conditions favorables à l'exercice de son métier, ceci est une condition incontournable.

L'EPS demeure une discipline contestée dans ses apports, elle a du mal à évaluer ce qui est réellement fruit de sa contribution dans une institution académique sélective. Des perspectives de recherche s'ouvrent dans ce domaine de l'enseignement : comment promouvoir une EPS de qualité ? Les textes officiels et les programmes qui orientent le travail des enseignants s'apparentent souvent à des recettes trop générales, préétablies... Il y a beaucoup d'indétermination au niveau des « *savoirs à enseigner* ». Là aussi, une certaine volonté se fait jour afin d'unifier l'EPS, de la rendre plus compréhensible, plus intelligible en quelque sorte à travers des problématiques axées sur :

Les aspects pédagogiques de l'enseignement (méthodes, démarches, procédures...approches de plus en plus centrées sur l'Humain, agissant en situation réelle...). Ici, on peut souligner la contribution de la phénoménologie qui va induire dans le champ de l'EPS la notion de psychomotricité. Ce qui éclaire d'une façon nouvelle le comportement de l'individu en relation avec le monde qui l'entoure et où toutes les dimensions de la personnalité se trouvent plus ou moins sollicitées dans l'action... Selon Ponty (1942), *« apprendre, ce n'est jamais se rendre capable de répéter le même geste, mais de fournir à la situation une réponse adaptée par différents moyens »*.

Pour ce qui est des aspects didactiques, un effort de rationalisation accru doit être entrepris. Ce sont évidemment la mise en forme et la gestion des contenus d'enseignement qui donnent un sens au travail quotidien. Vue les caractéristiques et les difficultés de définir des contenus avec précision en EPS, l'analyse de l'acte didactique doit être au centre de toute investigation et faire l'objet de la plus grande attention.

L'EPS utilise un *« savoir traité »*, beaucoup plus tourné vers la pratique et vers l'action, *« des manières de faire ordonnées »* et sur lequel il n'est pas toujours aisé de trouver la juste mesure et de mettre les mots qu'il faut.

Au niveau de l'université, la formation supérieure et la recherche scientifique éprouvent encore des réticences à accueillir sans réserve le domaine de l'EPS et du sport en général. Ce qui est remis en cause, c'est fondamentalement la crédibilité de leur statut sur le plan scientifique, épistémologiquement, ni l'EPS, ni le sport n'ont encore

Développement professionnel des métiers de l'activité physique et sportive (APS)

satisfait aux conditions requises. L'appellation 'STAPS' en tant qu'entité scientifique reste sujette à caution.

On peut constater que le domaine des APS est vaste, complexe et morcelé et qu'il s'observe et se révèle beaucoup plus dans ses aspects empiriques. Aujourd'hui, un vaste champ de recherche se développe autour des APS et plusieurs sciences apportent leur contribution et leur part d'explication de faits et de phénomènes liés à ce domaine (voir précédé.). Ainsi, on peut définir plusieurs secteurs : soit basés sur l'éducation (comme champ opérationnel l'école et le système éducatif en général), sur la performance (entraînement sportif-performance), sur la santé (rôle préventif, hygiène, gérer sa vie physique...), les loisirs et la récréation active (activités ludiques, liens et interaction avec le milieu...) et l'expression corporelle (à travers la danse, le yoga et la musique...). Mais la problématique de fond qui revient et qui taraude les enseignants et les chercheurs spécialistes de l'activité motrice reste évidemment la question délicate. De parvenir à se mettre d'accord sur un objet spécifique propre, « *un dénominateur commun* » à l'EPS et au sport en général. Parmi les résultats qui ont eu le plus d'échos, on peut mentionner ceux issus notamment des travaux menés par Parlebas (1976) pour qui l'EPS est : « *une pédagogie des conduites motrices* », conduite motrice qui renvoie à l'ensemble des manifestations patentes du comportement activité du sujet. Pour ce chercheur, une science nouvelle est en train de se constituer : « *la praxéologie de l'action motrice* ». Vigarello (2001) quant à lui propose une réflexion approfondie sur la revendication scientifique de l'EPS. Avec ces chercheurs qui peuvent être considérés comme les pionniers dans la revendication d'un statut scientifique de l'EPS, on

peut citer d'autres travaux de recherche : ceux du laboratoire d'anthropologie des techniques du corps UFR-STAPS de Clermont-Ferrand avec Gleyse, qui s'interrogent sur la méthodologie d'approche des APS et de l'EPS en tant qu'activités strictement humaines et sur l'objet propre et structurant les STAPS qui serait la « corporéité humaine » et d'une science ...l' « anthroposomatologie »... (Boudon, 2004) se positionne une épistémologie « *a postérieuriste* » : les STAPS peuvent légitimement se considérer comme une science propre en train d'évoluer et de se consolider à travers des paradigmes, des questionnements sous l'effet de la critique et de la concurrence entre les théories qui permettent de guider ce processus complexe de la rationalité qui dynamise le progrès des connaissances.

En guise de conclusion, le statut et la fonction de l'EPS dépendent de la volonté des décisions gouvernementales et de leurs applications et impacts effectifs au niveau de la société qui les accueille dans ses différentes structures, des normes et des valeurs qu'elle leur accorde...

En Algérie, l'EPS paraît surdimensionnée dans les textes souvent en décalage avec un contexte social et un environnement socioculturel très mal préparé à accueillir les APS. Quelles que soient leurs natures et leurs caractéristiques, les pratiques physiques et sportives ont besoin d'espaces, de lieux mais aussi de temps suffisant qui doivent leur être réservés. Elles ont besoin d'infrastructures, de matériels, d'équipements... (À l'école, dans la cité...mauvaise conception de l'urbanisme, du cadre de vie...)

Il faut également souligner les paramètres socioculturels qui semblent avoir été assez négligés dans la réalité sociale algérienne.

Développement professionnel des métiers de l'activité physique et sportive (APS)

Bien que le sport se mondialise et étende son hégémonie au niveau des formes et des règles, il ne faut pas oublier que toute entreprise éducative et de formation surtout n'échappe pas à l'idéologie (poids des traditions, religion,... pratique féminine, mixité...déperdition des pratiques corporelles et des jeux traditionnels ...authenticité et modernité s'affrontent réellement sur ce terrain des APS... .

Une dernière réflexion quant à sa place à l'université :

Au niveau de la formation :

L'effort doit être porté sur la recherche de la qualité sur les plans scientifique, pédagogique et technologique (savoirs, savoir-faire spécifique en tenant compte des réalités socioculturelles et des avancées dans le monde).

Au niveau de la recherche :

Renforcer la recherche dans le domaine des STAPS (au niveau des laboratoires) en initiant une vraie recherche sur les problèmes touchant à la réalité nationale,... en sensibilisant des chercheurs d'autres horizons (sociologues, économistes, sciences juridiques ...dans l'espoir de contribuer réellement à des changements qualitatifs dans le Mouvement sportif national.

Bibliographie

- Alderman R-B. (1983). Manuel de psychologie du sport. Paris, Vigot.
- Binder M. (2008). Votre enfant et le sport. Paris, Marabout.
- Bonnet J-P. (1983). Vers une pédagogie de l'acte moteur. Paris, Vigot.
- Boudon R. (2004). Pour une nouvelle épistémologie des STAPS, URL : www.cairn.info/revue-staps-2004-3-page-27-htm.
- Bourg J-F, Gouguet J-J. (2001). Économie du sport. Paris, La Découverte.
- Bozonnet J-J. (1996). Sport et société. Paris, Marabout.
- Cayla J-L, Lacrampe R. (2007). Manuel pratique de l'entraînement. Paris, Amphora.

- CIO (2005). Manuel d'administration sportive. Lausanne Suisse,
- Code de l'EPS (1976). Alger, MJS.
- Colloque International (2001). Le sport à l'Ecole. Alger, UNESCO-CIGEPS.
- Delignières D, Duret P. (1995). Lexique thématique en sciences et techniques des APS.
- Paris, Vigot.
- Dekkar N, Briksi A., Hanifi R. (1990). Techniques d'évaluation physique des athlètes.
- Alger, Comité Olympique algérien COA MJS.
- Dornhoff H-M. (1993). L'éducation physique et sportive. Alger, Office de Publication Universitaire.
- Gourevitch J-P. (1973). Défi à l'Education. , Bruxelles-Belgique, Casterman.
- Lamour H. (1986). Traité thématique de pédagogie de l'EPS. Paris, Vigot.
- Maccario B. (1982). Théorie et pratique de l'évaluation dans la pédagogie de l'EPS. Paris, Vigot.
- Nafi R. (1999). Représentation, normes et valeurs attribuées à l'EPS par des lycéens, *Thèse de doctorat d'Etat*. Université d'Alger.
- Parlebas P. (1976). Activités physiques et éducation motrice. Paris, éd. *Revue EPS*.
- Pieron M. (1988). Enseignement des APS, observations et recherche. Liège, Presse Universitaires de Liège.
- Pociello C. (1983). Sport et société, approche socioculturelle des pratiques. Paris, Vigot.
- Ponty M. (1942). Structure du comportement. Paris, PUF.
- Rauch A. (1975). Entre le clos et l'ouvert. Paris, Esprit, éd. *Revue EPS N° 5 Mai 1975 p.672*.
- Seners P. (1995). La leçon d'EPS. Paris, Vigot.
- VigareloI G. (1975). EPS et revendication scientifique. Paris, Esprit, éd. *Revue Esprit N° 5 Mai 1975. p.739*.
- VigareloI G. (2001). L'éducation physique et les sciences. Paris, PUF.
- Weineck J. (1997). Manuel de l'entraînement. Paris, Vigot.